



AGENT SERRISTE

Autres dénominations : Agent de production légumière sous abri, Agent de culture spécialisée sous abri, Agent maraîcher serriste



Mission

L'agent serriste réalise les opérations techniques liées à la culture spécialisée de légumes hors-sol, sous abri.

Activités



L'agent serriste participe aux travaux de cultures, variables selon les légumes produits :

- Il déracine les anciennes plantations, en ramasse les déchets et les brûle éventuellement.
- Il prépare les supports de cultures (pains de laine de roche).
- Il réalise les semis ou réceptionne les jeunes plants et les met en terre.
- Il intervient sur le développement de la plante : fixation des plantes en hauteur sur les fils du « bilboquet » (système de réglage du niveau des fils), effeuillage, retrait des gourmands (excroissances)...
- Il observe l'état des cultures afin de repérer d'éventuelles anomalies comme la présence d'une maladie, d'un parasite, une carence ou un excès nutritif...
- Il épand les traitements phytosanitaires, à l'aide d'un atomiseur ou d'un pulvérisateur.

Il récolte les produits des cultures, les lave, les trie, les passe à la calibreuse, les conditionne et prépare éventuellement les commandes.

L'agent serriste peut être amené à utiliser et à entretenir les différents équipements de climatisation, d'irrigation et de fertilisation :

- Il pose un film plastifié au sol et remplace les polystyrènes de soutien des pains de laine de roche afin d'éviter tout contact avec la terre.
- Il installe les tuyaux des systèmes de chauffage et d'irrigation,

ainsi que les goutteurs.

- Il relève éventuellement les résultats des appareils de contrôle des conditions d'ambiance.
- Selon ses compétences, il règle quotidiennement le chauffage, l'aération et l'éclairage des serres en fonction des besoins des plantes et des consignes de son supérieur.
- Il veille au bon fonctionnement des divers éléments des équipements : pompes, vannes, ouverture /fermeture des écrans d'ombrage ou des écrans thermiques...
- Il assure la maintenance des abris : graissage de la crémaillère, blanchiment, changement de vitre, pose de joint...
- Il désinfecte régulièrement les serres et leurs équipements, savonne et rince les toitures, change les plastiques ou les verres si besoin.

Conditions d'exercice

L'agent serriste travaille exclusivement sous abri. Ces derniers sont généralement des serres permanentes, en verre ou en plastique, ou plus rarement des tunnels provisoires plastifiés. Intégré à une équipe, il exerce ses activités sous l'autorité directe de l'exploitant, ou sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef de culture. Ses activités varient selon le cycle végétatif des productions en place.



Compétences et qualités

L'agent serriste connaît le **développement des plantes sous abri**. Son sens de l'**observation** lui permet de détecter tout problème dans les cultures et sa **sociabilité** lui permet de s'intégrer dans une équipe. Enfin, il apprécie le travail physique.

Formation

- CAPA/BEPA Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- Bac professionnel Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières

Perspectives d'évolution

L'agent serriste, au fur et à mesure de l'acquisition de ses connaissances, accèdera à davantage de responsabilités sur des tâches précises. S'il dispose d'une expérience de l'encadrement de personnel saisonnier, il pourra évoluer vers un poste de **chef d'équipe**. Par la suite, avec des compétences avérées et un perfectionnement en techniques culturales, il pourra devenir **chef de culture**.

S'il est à même de gérer les orientations culturales, et s'il complète sa formation en économie et en gestion, il aura alors la capacité de s'installer en tant que **chef d'exploitation de cultures légumières**.



HALLEGOUET Anne, agent serriste, GUIPAVAS (Finistère).

Quel est votre parcours professionnel ?

A la fin de mes études en secrétariat, j'ai trouvé par hasard un job d'été dans une serre de tomates. Fille d'agriculteur, l'agriculture et ses métiers ne m'étaient pas inconnus mais je dois avouer que la production de tomates sous serre, je n'y connaissais rien.

A la fin de ce contrat saisonnier, mes employeurs m'ont proposé de rester. Finalement, cela fait 18 années que je travaille pour cette entreprise.

Aujourd'hui, après avoir fait mes armes dans l'ensemble des tâches liées à la production de tomates, j'occupe un poste de chef de culture. Ce poste à responsabilités

multiples, consiste, au delà de participer aux travaux journaliers, à seconder l'exploitant dans la conduite des cultures et la gestion des personnels.

Que vous apporte votre travail ?

C'est un travail passionnant, avec des aspects parfois répétitifs mais qui évolue d'année en année au même rythme que les techniques culturales.

Par ailleurs, et ce n'est pas la moindre des choses, le salaire, lui aussi est assez attractif.

Il est sûrement plus facile d'accéder aux emplois du même type lorsque l'on a suivi une formation maraîchère, mais beaucoup d'employeurs vont accorder énormément d'importance à l'expérience de terrain.

Pour en savoir +

- Consulter également la fiche ROME n° 41 112 de l'ANPE (www.anpe.fr), la fiche Horticulteur de l'ONISEP (www.onisep.fr) et la fiche n° 2.1441 du CIDJ (www.cidj.com).